

Le Choix du conjoint dans la région de Fritissa (Est du Maroc)

The choice of spouse in the Region of Fritissa (Est of Morocco)

M. Latifi, L. Sbiï, H. Hami, R. Hmimou, A. Soulaymani, A. Mokhtari

Laboratoire de Génétique & Biométrie, Faculté des Sciences, Université Ibn Tofaïl.

Correspondance: Dr.Mohamed Latifi. Laboratoire de Génétique et Biométrie, Département de Biologie. Faculté des Sciences, Université Ibn Tofaïl. B.P. 133, 14000 Kenitra, Maroc. latifi_mohamedl@yahoo.fr

Mots-clés: Choix du conjoint, Homogamie, Niveau d’instruction et Appartenance ethnique.

Keywords: Spouse choice, Homogamy, Education and Ethnicity.

Résumé

L’étude des modalités de choix de conjoint permet de distinguer le type de société. En effet, la fréquence de chaque type de mariage, homogame ou hétérogame, est un indicateur important du comportement matrimonial dans une société.

Dans le but d’évaluer le comportement homogame au sein de la population de Fritissa, on a enquêté auprès de 500 couples de cette commune en l’an 2000.

L’étude de l’homogamie a été faite par rapport à l’appartenance ethnique (homogamie ethnique) et par rapport au niveau d’éducation (homogamie éducationnelle).

Les résultats révèlent un comportement homogame très prononcés surtout pour l’homogamie ethnique mais ce comportement est moins intense au sein de la population instruite de cette commune.

Abstract

The study of the modalities of spouse's choice allows distinguishing the type of society. Indeed, the frequency of each type of marriage, homogamous or heterogamous, is an important indicator of marital behavior in a society.

With the aim of estimating the behavior homogamy within the population of Fritissa, we investigated with 500 couples of this municipality in the year 2000.

The study of homogamy has been made in relation to ethnicity (ethnic homogamy) and the level of education (educational homogamy).

The results reveal a behavior homogamy very pronounced especially for the ethnic homogamy but this behavior is less intense within the population educated for this municipality.

Introduction

La famille constitue une unité fondamentale de la vie en société, elle comprend essentiellement un mari et son épouse.

La modalité de choix de conjoint reflète l'objectif que chaque société souhaite atteindre:

- Favoriser les échanges sociaux entre groupes, par le choix du conjoint à l'extérieur de son propre groupe social (village, famille, clan, tribu): c'est la règle d'hétérogamie.

- Ou bien renforcer la cohésion sociale d'un groupe, par le choix du conjoint à l'intérieur de son propre groupe social: c'est la règle d'homogamie.

L'intérêt porté à l'étude des modalités de choix de conjoint est justifié par le rôle que joue ce choix sur la structure génétique de la famille et sur l'évolution du patrimoine héréditaire de la population.

L'étude des modalités de choix du conjoint permet de distinguer le type de société selon Chalbi et Zakaria (1998), en effet, le choix du conjoint a des conséquences directes sur la répartition, la structure et l'hétérogénéité du bassin génétique d'une population (Tremblay et al., 2000).

L'homogamie est étudiée selon plusieurs critères qui renvoient à différentes dimensions du statut social, lequel dépend de l'origine sociale, mais aussi du parcours individuel d'acquisition de capitaux sociaux, culturels ou économiques. L'homogamie a donc, comme le statut social, un caractère multidimensionnel que nous réduisons ici à deux composantes principales: L'assigné ou l'hérité et l'acquis.

L'étude des mariages peut permettre de savoir à laquelle de ces deux composantes les individus accordent, à un instant donné, le plus d'importance.

Dans notre enquête sur la population de Fritissa, nous avons étudié deux phénomènes essentiels dans le choix de conjoint. Il s'agit de l'homogamie ethnique (caractère assigné) et l'homogamie éducative (caractère acquis).

Dans un premier temps, nous avons calculé l'indice d'homogamie ethnique pour estimer la fréquence des unions reliant deux personnes de même origine sociale par rapport à l'ensemble des unions contractées au sein de la population de Fritissa, et nous avons fait la même chose pour l'homogamie éducative.

Ensuite, nous avons comparé les indices calculés pour déterminer le comportement matrimonial de la population de Fritissa.

A la fin de cette partie, nous avons comparé le comportement homogame (homogamie ethnique) entre la population instruite et la population non instruite.

L'étude de l'homogamie se ramène à l'analyse d'un tableau de mariage. Les couples que l'on étudie y sont classés suivant les catégories auxquelles appartiennent l'un et l'autre des conjoints.

Sujets et méthodes

Cadre de l'étude

Cette étude s'intègre dans la continuité des travaux antérieurs, réalisés par le laboratoire de génétique et biométrie de la faculté des sciences de Kenitra, sur la consanguinité et les modalités de choix de conjoint au sein de la population marocaine.

La commune rurale de Fritissa

Cette commune fait partie de la région du Fès-Boulemane. La figure suivante présente sa situation géographique.

Sujets

On a enquêté auprès de 500 familles échantillonnées au hasard au sein de la population de Fritissa en l'an 2000.

Le questionnaire porte sur les aspects relatifs à la reproduction, à la situation socio-économique, culturelle et démographique des deux conjoints.

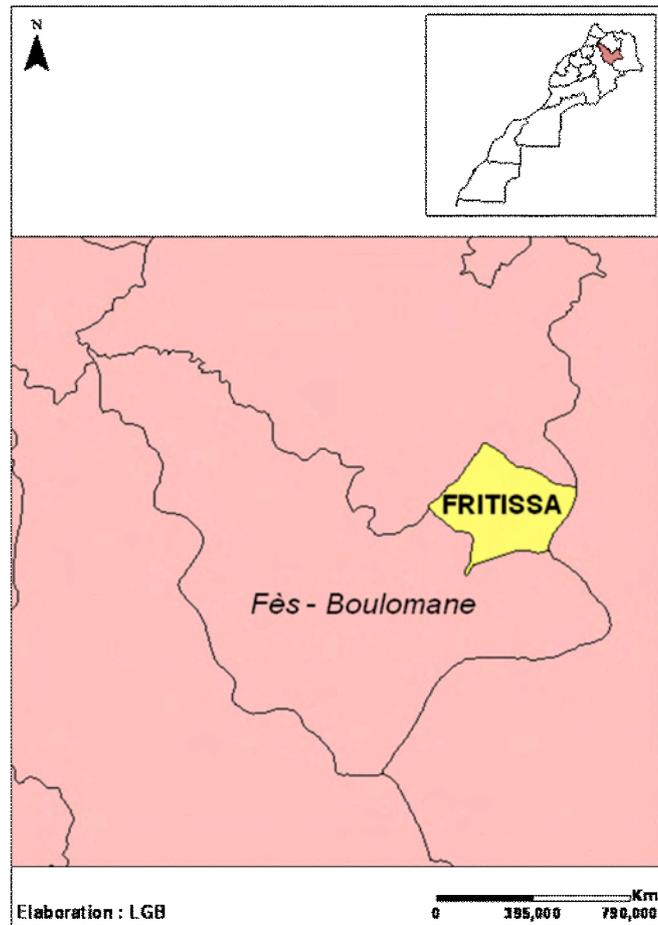


Figure 1. La situation géographique de la commune de Fritissa au sein du Maroc
Figure 1. The geographical situation of the municipality of Fritissa within Morocco

Méthodes de calcul

Les calculs auxquels nous avons fait appel lors de cette étude ont été effectués selon les paramètres étudiés comme suit:

Matrice de mariage

Une matrice *M* de mariage est une matrice carrée puisque le nombre de colonnes est égal au nombre de lignes (le même nombre de catégories pour les femmes que pour les hommes). L'élément m_{ij} de cette matrice correspond au nombre de mariages contracté entre un homme de catégorie *i* avec une femme de catégorie *j*.

$m_{i.}$ et $m_{.j}$ sont les totaux marginaux.

Taux d'endogamie

C'est le rapport entre le nombre de mariages endogames et le nombre total de mariages, on a le choix entre les trois rapports suivants (Lathrop et Pison, 1982):

$$\frac{m_{ii}}{m_{i.}} ; \frac{m_{ii}}{m_{.i}} ; \frac{m_{ii}}{\frac{1}{2}(m_{i.} + m_{.i})}$$

Pour l'ensemble des catégories on a:

$$\sum \frac{m_{ii}}{m_{..}}$$

Index d'homogamie

Le régime matrimonial réel ou observé est encadré par deux modèles extrêmes, panmictique d'une part, homogame d'autre part; ces modèles ne prétendent pas représenter une réalité quelconque, mais servent uniquement de référence.

Le principe de cette méthode consiste à établir un tableau de mariage théorique, décrivant ce que seraient les mariages s'ils avaient été conclus selon un régime mixte comprenant des unions homogames et des unions exogames, et le comparer au tableau de mariage réel. Un mariage comportant une certaine homogamie peut être situé entre les deux modèles extrêmes de mariages (panmictique et homogame). Cette situation intermédiaire est, en effet, caractérisée par une valeur λ dite « index d'homogamie » mesurant l'intensité d'homogamie (Segalen et Jaquard, 1971).

A partir des matrices de mariages, on peut établir des matrices correspondant au régime panmictique, dans lesquelles le nombre p_{ij} correspond à la case homme de la catégorie i et femme de la catégorie j ; p_{ij} est calculé de la façon suivante (Segalen et Jaquard, 1971):

$$p_{ij} = \frac{n_{i.} \times n_{.j}}{n_{..}}$$

Pour les matrices homogames et en raison des déséquilibres de sexes dans chaque catégorie, on cherche à définir une homogamie aussi totale que possible en mettant sur la diagonale, le nombre le plus élevé possible et en répartissant le surplus entre les catégories disponibles suivant un régime panmictique (Segalen et Jaquard, 1971). Le nombre h_{ij} représente la proportion des couples composés d'un homme de la catégorie i et d'une femme de la catégorie j sous l'hypothèse d'homogamie.

On peut s'efforcer alors de situer la réalité par rapport à ces deux modèles, en cherchant quelle pondération de ceux-ci permet de la mieux représenter.

Autrement dit, supposons que lors de la constitution de chaque couple, les conjoints se choisissent avec une probabilité λ , selon un régime d'homogamie, et avec une probabilité $1 - \lambda$, selon un régime panmictique. L'espérance mathématique du nombre de mariages comportant un conjoint de la catégorie i et une conjointe de la catégorie j est égale à (Segalen et Jaquard, 1971):

$$t_{ij} = \lambda h_{ij} + (1 - \lambda) p_{ij}$$

Pour que les nombres théoriques t_{ij} se rapprochent suffisamment des nombres observés n_{ij} , il faut choisir une valeur du paramètre λ qui ajuste aussi bien que possible ce modèle à la réalité; on applique la méthode des moindres carrés et on cherche la valeur de λ qui rend minimale l'expression:

$$f(\lambda) = \sum [n_{ij} - \lambda h_{ij} - (1 - \lambda) p_{ij}]^2$$

La formule de la dérivée est:

$$f'(\lambda) = -2 \sum [\lambda (h_{ij} - p_{ij})^2 + (h_{ij} - p_{ij})(n_{ij} - p_{ij})]$$

La valeur de λ est donc donnée par:

$$\lambda = \frac{\sum (h_{ij} - p_{ij})(n_{ij} - p_{ij})}{\sum (h_{ij} - p_{ij})^2}$$

n_{ij} est la proportion observée des couples composés d'un homme de la catégorie i et d'une femme de la catégorie j .

La valeur λ est égale à 1 en cas d'homogamie parfaite et 0 en cas de panmixie.

Résultats

Homogamie éducationnelle

On s'intéresse dans cette partie au niveau d'instruction des couples étudiés. Les matrices ci-après présentent la répartition des femmes enquêtées suivant leur niveau d'instruction, et celui de leurs maris (Tableau 1).

Le contenu de cette matrice montre que dans la majorité des cas, les mariages s'établissent entre personnes de même niveau culturel ou des niveaux culturels proches. L'indice d'homogamie

éducationnelle dans la population de Fritissa vaut 0,562 ce qui peut s'interpréter comme suivant: 56,2 % des mariages réunissent des conjoints de même niveau d'éducation.

D'après Abdelrahman (1994) et Kalmijn (1998), l'inégalité des chances de s'instruire entre les hommes et les femmes, toujours en faveur des hommes, ouvre la voie à une certaine hétérogamie, de préférence entre catégories voisines.

	Maris	Femmes			Total	
		Sans instruction	primaire	secondaire		supérieur
Mariages observées	Sans instruction	223	7	1	0	231
n_{ij}	primaire	196	30	5	0	231
	secondaire	21	4	2	0	27
	supérieur	1	1	2	0	4
	Total	441	42	10	0	493
Modèle panmictique	Sans instruction	206,635	19,680	4,686	0	231
p_{ij}	primaire	206,635	19,680	4,686	0	231
	secondaire	24,152	2,300	0,548	0	27
	supérieur	3,578	0,341	0,081	0	4
	Total	441	42	10	0	493
Modèle homogame	Sans instruction	231	0	0	0	231
h_{ij}	primaire	189	42	0	0	231
	secondaire	17	0	10	0	27
	supérieur	4	0	0	0	4
	Total	441	42	10	0	493
Modèle pondéré	Sans instruction	220,328	8,620	2,052	0	231
$\lambda h_{ij} + (1 - \lambda)p_{ij}$	primaire	196,724	32,224	2,052	0	231
	secondaire	20,133	1,007	5,860	0	27
	supérieur	3,815	0,149	0,036	0	4
	Total	441	42	10	0	493

Tableau 1. Répartition des mariages selon le niveau d'instruction des conjoints

Table 1. Distribution of the marriages according to the education of spouses.

Homogamie ethnique

Dans ce paragraphe, nous avons considéré l'origine ethnique des deux conjoints:

1. Arabe.
2. Berbère.
3. Chrif.
4. Immigrant.

La structure des mariages peut alors être décrite au moyen de matrices carrées 4x4 dans lesquelles figurent les nombres n_{ij} de mariages dans lesquels le mari appartient à la catégorie i et la femme appartient à la catégorie j .

Le régime matrimonial réel est encadré par les deux modèles extrêmes: le modèle panmictique et le modèle homogame.

Le tableau 2 donne la distribution des mariages selon l'origine ethnique du mari et celui de la femme.

L'index d'homogamie ethnique pour la population total vaut 0,827. Cet indice reflète le comportement homogame de la population de Fritissa qui est très homogame.

Si nous détaillons le calcul pour chaque sous population, on trouve les indices suivants (voir tableau 3).

L'analyse de ces résultats montre à priori une très forte homogamie aussi bien dans la population générale que dans chaque sous population.

On peut dire que les individus dans la commune de Fritissa, adoptent un comportement très homogame lors du choix du futur conjoint.

Homogamie ethnique et niveau d'instruction

Pour comparer le comportement homogame (l'homogamie ethnique) entre la sous population instruite et celle non instruite de Fritissa, nous avons calculé l'index d'homogamie pour chaque sous population.

		Femmes					
		Maris	Arabe	Berbère	Chrif	Immigrant	Total
Mariages observées	n_{ij}	Arabe	112	8	1	23	144
		Berbère	17	197	7	19	240
		Chrif	1	2	57	7	67
		Immigrant	3	4	0	38	45
		Total	133	211	65	87	496
Modèle panmictique	p_{ij}	Arabe	38,613	61,258	18,871	25,258	144
		Berbère	64,355	102,097	31,452	42,097	240
		Chrif	17,966	28,502	8,780	11,752	67
		Immigrant	12,067	19,143	5,897	7,893	45
		Total	133	211	65	87	496
Modèle homogame	h_{ij}	Arabe	133	0	0	11	144
		Berbère	0	211	0	29	240
		Chrif	0	0	65	2	67
		Immigrant	0	0	0	45	45
		Total	133	211	65	87	496
Modèle pondéré	$\lambda h_{ij} + (1 - \lambda)p_{ij}$	Arabe	116,671	10,598	3,265	13,467	144
		Berbère	11,133	192,160	5,441	31,266	240
		Chrif	3,108	4,931	55,274	3,687	67
		Immigrant	2,088	3,312	1,020	38,581	45
		Total	133	211	65	87	496

Tableau 2. Répartition des mariages selon l'origine ethnique des conjoints
Table 2. Distribution of the marriages according to the ethnic origin of spouses.

Sous population	Endogame	Exogame
Arabe	77,24%	22,76%
Berbère	82,15%	17,85%
Chourfas	85,07%	14,93%
Migrante	82,97%	17,03%

Tableau 3. L'indice d'endogamie pour chaque sous population.
Table 3. The index of endogamy for each subpopulation.

		Femmes					
		Maris	Arabe	Berbère	Chrif	Immigrant	Total
Mariages observées	n_{ij}	Arabe	60	4	1	17	82
		Berbère	10	97	4	11	122
		Chrif	1	2	22	4	29
		Immigrant	3	3	0	25	31
		Total	74	106	27	57	264
Modèle panmictique	p_{ij}	Arabe	22,985	32,924	8,386	17,705	82
		Berbère	34,197	48,985	12,477	26,341	122
		Chrif	8,129	11,644	2,966	6,261	29
		Immigrant	8,689	12,447	3,170	6,693	31
		Total	74	106	27	57	264
Modèle homogame	h_{ij}	Arabe	74	0	0	8	82
		Berbère	0	106	0	16	122
		Chrif	0	0	27	2	29
		Immigrant	0	0	0	31	31
		Total	74	106	27	57	264
Modèle pondéré	$\lambda h_{ij} + (1 - \lambda)p_{ij}$	Arabe	63,134	7,013	1,786	10,067	82
		Berbère	7,284	93,856	2,658	18,203	122
		Chrif	1,731	2,480	21,881	2,908	29
		Immigrant	1,851	2,651	0,675	25,823	31
		Total	74	106	27	57	264

Tableau 4. Répartition des mariages selon l'origine ethnique des conjoints au sein des couples dont le mari est instruit

Table 4: Distribution of the marriages according to the ethnic origin of spouses within the couples for which the husband is educated

Homogamie ethnique au sein des couples dont le mari est instruit

Le tableau 4 résume le calcul de l'index d'homogamie au sein de la population instruite.

L'étude des couples dont le mari est instruit, montre un index d'homogamie ethnique de: 0,787.

Homogamie ethnique au sein des couples où le mari est non instruit

De la même façon qu'avant, on va procéder pour le calcul de l'index d'homogamie ethnique au sein des couples dont le mari est non instruit (Tableau 5).

Dans ce cas, l'index d'homogamie vaut 0,871.

Nous avons donc fractionné notre population en deux groupes: le premier c'est l'ensemble des couples dont les maris sont instruits, alors que le deuxième groupe contient les couples dont les maris ne sont pas instruits.

Comparaison du comportement homogame entre la population instruite et non instruite

Pour comparer le comportement homogame de ces deux groupes, nous allons utiliser le test χ^2 . Le tableau des valeurs observées est le tableau 6. Le tableau des valeurs théoriques est le tableau 7. Statistique: $\chi^2 = 6.52$; ddl = 1; P = 0,01. L'intensité du phénomène d'homogamie ethnique dépend du niveau d'instruction des maris: lorsque les maris sont instruits, ils sont moins homogames.

	Maris	Femmes				Total
		Arabe	Berbère	Chrif	Immigrant	
Mariages observées	Arabe	52	4	0	6	62
n_{ij}	Berbère	7	100	3	8	118
	Chrif	0	0	35	3	38
	Immigrant	0	1	0	13	14
	Total	59	105	38	30	232
Modèle panmictique	Arabe	15,767	28,060	10,155	8,017	62,000
p_{ij}	Berbère	30,009	53,405	19,328	15,259	118,000
	Chrif	9,664	17,198	6,224	4,914	38,000
	Immigrant	3,560	6,336	2,293	1,810	14,000
	Total	59,000	105,000	38,000	30,000	264
Modèle homogame	Arabe	59	0	0	3	62
h_{ij}	Berbère	0	105	0	13	118
	Chrif	0	0	38	0	38
	Immigrant	0	0	0	14	14
	Total	59	105	38	30	232
Modèle pondéré	Arabe	53,855	3,339	1,208	3,597	62
$\lambda h_{ij} + (1 - \lambda)p_{ij}$	Berbère	3,571	98,860	2,300	13,269	118
	Chrif	1,150	2,047	34,219	0,585	38
	Immigrant	0,424	0,754	0,273	12,549	14
	Total	59	105	38	30	232

Tableau 5. Répartition des mariages selon l'origine ethnique des conjoints au sein des couples dont le mari est non instruit

Table 5. Distribution of the marriages according to the ethnic origin of spouses within the couples for which the husband is not educated

	Couples homogames	Couples hétérogames	Total
Groupe 1: Hommes instruits	204	60	264
Groupe 2: Hommes non instruits	200	32	232
Total	404	92	496

Tableau 6. Répartition observée des mariages selon l'origine ethnique et le niveau d'instruction des maris

Table 6. Distribution observed of the marriages according to the ethnic origin and the education of husbands

	Couples homogames	Couples hétérogames	Total
Groupe 1: Hommes instruits	215,032	48,968	264
Groupe 2: Hommes non instruits	188,968	43,032	232
Total	404	92	496

Tableau 7. Répartition théorique des mariages selon l'origine ethnique et le niveau d'instruction des maris

Table 7. Theoretical distribution of the marriages according to the ethnic origin and the education of husbands

Discussion

Les individus de caractéristiques semblables ont tendance à se marier. Ce processus de choix matrimonial est appelé Homogamie (Debra et Blackwell, 1998). Des corrélations positives entre les futurs conjoints ont été constatées pour la race, la religion, le statut socio-économique, l'âge, le niveau d'instruction, l'apparence physique, l'intérêt professionnel, etc. (Abdelrahman, 1994; Sanchez-Andres et Mesa, 1994; Jaffe et Chacon-Puignau, 1995; Bereczkei et al., 1997; Debra et Blackwell, 1998; Kalmijn, 1998; Bereczkei et al., 2002), ce qui garantit une stabilité de vie conjugale (Weisfeld et al., 1992; Joshua et al., 2001; Bereczkei et al., 2002).

Au niveau de la population de Fritissa, nous avons étudié deux critères déterminants dans le choix du futur conjoint:

- L'homogamie éducative, c'est-à-dire la tendance au mariage entre hommes et femmes de même niveau d'études.

- L'homogamie ethnique, c'est-à-dire la tendance au mariage entre hommes et femmes de même origine ethnique.

Nous avons choisi ces deux critères qui correspondent à deux composantes principales du statut social: l'hérité et l'acquis, pour savoir à laquelle de ces deux composantes les individus accordent, à un instant donné, le plus d'importance.

L'étude du système matrimonial de notre région, indique une homogamie éducative et ethnique.

Les couples qui ont le même niveau d'étude, représentent 50,41% de l'ensemble des couples rencontrés dans la région de Fritissa.

Hami et al., (2005) ont trouvé en l'an 2004, chez la population du Gharb au Maroc que 54,29 % des mariages s'établissent entre conjoints de même niveau d'études.

Au Canada, 54 % des couples avaient le même niveau d'études en 2001; alors qu'aux États-Unis, environ 55 % des couples mariés étaient composés de personnes de même niveau d'études en 2000 (Hou et Myles, 2007).

En France, 56 % des couples français sont constitués de deux conjoints de même niveau d'études (Vanderschelden, 2006).

Le niveau d'instruction a toujours été un facteur dans le choix de conjoint. Les établissements scolaires fournissent les contextes dans lesquels les jeunes se rencontrent.

La population de Fritissa est une population isolée, divisée en quatre groupes socio-ethniques différents: Arabe, Berbère, Chourfa et migrants. Les trois premiers groupes se sont installés dans la région depuis longtemps, alors que le groupe des migrants est plus récent.

L'index d'homogamie ethnique au sein de la population de Fritissa vaut 0.8270. C'est-à-dire que 82,7 % des mariages établis dans la région sont homogames. L'appartenance ethnique est un critère dominant dans le choix du conjoint.

Lors du choix du futur conjoint, les individus dans la population de Fritissa accordent plus d'importance à l'appartenance ethnique qu'au niveau d'instruction.

L'homogamie éducative tend à prévaloir, dans les pays industriels, sur l'homogamie sociale et économique (Vanderschelden, 2006).

En France, l'analyse d'une enquête-emploi de 1989 a montré que le choix du conjoint se fait d'avantage en fonction du niveau d'instruction qu'en fonction de l'origine sociale (Forsé et Chauvel, 1995).

Nous avons comparé le comportement homogame au sens ethnique entre la population instruite et celle non instruite. Nous avons trouvé que l'index d'homogamie au sein de la population instruite vaut 0.787 alors qu'au sein de la population non instruite est égal à 0.871. L'utilisation du test statistique: Khi 2 nous a permis de conclure qu'il y'a une différence significative au seuil de 0.01 entre la population instruite et non instruite. En effet, L'intensité du phénomène d'homogamie ethnique dépend du niveau d'instruction des maris: lorsque les maris sont instruits, ils sont moins homogames.

Références bibliographiques

Abdelrahman A. I., 1994, Education and Assortative Marriage in Northern and Urban Sudan: 1945-1979. *Journal of Biosocial Science*, 26 (3), 341-348.

- Berezkei, T., Voros, S., Gal, A., et Bernath, L., 1997, Resources, Attractiveness, Family Commitment; Reproductive Decisions in Human Mate Choice. *Ethology*, 103 (8), 681-699.
- Berezkei, T., Gyuris, P., Koves, P., et Bernath, L., 2002, Homogamy, genetic similarity, and imprinting; parental influence on mate choice preferences. *Personality and Individual Differences*, 33, 677-690.
- Chalbi, N., Zakaria, D., 1998, Modèles de famille, endogamie et consanguinité apparente en Tunisie. *Essais de mesure Famille et population*, 1, 39-59.
- Debra, L., et Blackwell., 1998, Marital Homogamy in the United States: The influence of individual and paternal education. *Social Science Research*, 27,159-188.
- Forsé, M. et Chauvel, L., 1995, L'évolution de l'homogamie en France. *Revue Française de sociologie*, 36,123-142.
- Hami, H., Attazagharti, N., Soulaymani, A. et Mokhtari, A., 2005, Homogamie dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (MAROC). Une enquête prospective (Juin 2003-Février 2004). *Antropo*, 9, 51-60.
- Hou, F., et Myles, J., 2007, L'évolution du rôle de l'éducation dans le choix du conjoint: homogamie éducationnelle au Canada et aux États Unis depuis les années 1970. *Statistique Canada – no 11F0019MIF au catalogue*, no 299, 1-45.
- Jaffe, K., et Chacon-Puignau, G., 1995, Assortative mating: sex differences in mate selection for married and unmarried couples. *Human Biology*, 67(1), 111-120.
- Joshua, G., Chinitz, Robert, A., et Brown, 2001, Religious homogamy, Marital conflict, and stability in same-faith and interfaith Jewish. *Journal for the scientific study of religion*, 40 (4),723-733.
- Kalmijn, M., 1998, Intermarriage and homogamy: Causes, patterns, trends. *Annual Review of Sociology*, 24,395-421.
- Lathrop, M. et Pison, G., 1982, Méthode statistique d'étude de l'endogamie. Application à l'étude du choix du conjoint chez les Peul Bandé. *Population*, 3, 512-542.
- Sanchez-Andres, A., et Mesa, M.S., 1994, L'homogamie dans une population espagnole: effets des facteurs sociaux et de la durée de vie commune. *Journal of Biosocial Science*, 26 (4),441-450.
- Segalen M. et Jacquard A., 1971, Choix du conjoint et homogamie, *Population*, 3,487-498.
- Tremblay, M., Heyer, E., et Saint-Hilaire, M., 2000, Comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie à partir des lieux de mariage et de résidence. L'exemple de la population du Saguenay. *Cahiers québécois de démographie*, 29 (1), 119-146.
- Vanderschelden, M., 2006, Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études: constat et évolution au fil des cohortes d'unions. *Économie et Statistique*, 398-399, 33-58.
- Weisfeld, G.E., Russell, R.J.H., Weisfeld, C.C., et Wells, P.A., 1992, Correlates of satisfaction in British marriages. *Ethology and Sociobiology*, 13(2),125-145.